



Fédération des
Producteurs de Cultures Commerciales
du Québec

COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

Coût de production dans le secteur des grains : de peu à très peu

Longueuil, le 16 mai 2011 – La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec souhaite faire le point avec les producteurs de grains du Québec au sujet des coûts de production qui sont à la base des compensations du programme ASRA. Les coupures seront énormes et les producteurs devront inévitablement en tenir compte dans leur plan d'affaires.

Ces coupures émanent de 2 sources : la mise à jour des coûts de production et l'application de la mesure de 25 %, visant à retrancher de l'enquête les fermes jugées moins efficaces par la FADQ.

« La Fédération a participé au comité sectoriel, ce qui lui a permis de suivre l'enquête, de commenter certaines méthodologies utilisées et surtout d'exposer les inquiétudes dont ont fait part les producteurs enquêtés. Cependant, notre intervention demeure extrêmement limitée », tient à préciser M. Christian Overbeek, président de la Fédération. La Fédération ne peut expliquer tous les résultats d'enquête puisqu'elle a un accès très restreint à de nombreuses données pour des raisons de confidentialité, même si elles sont déjà anonymes. « Nous sommes convaincus qu'il y a un moyen d'améliorer la transparence au sein du comité sans entraver la confidentialité des producteurs. Ça faciliterait grandement le travail de la Fédération et rassurerait les producteurs. »

Quoi qu'il en soit, les résultats sont surprenants. « Jusqu'à un certain point, nous nous attendions à des gains d'efficacité dans le maïs au niveau du rendement, mais personne n'avait vu venir une baisse des coûts à l'hectare de 100 \$ et c'est le cas dans à peu près toutes les productions », explique M. Overbeek. La prise en compte de revenus de travail à forfait, une nouvelle façon de calculer la rémunération de l'exploitant et de la famille ainsi qu'une moins grande dépense d'engrais, en seraient les principales causes. « Pour plusieurs postes d'importance, les changements méthodologiques semblent avoir joué contre nous », ajoute M. Overbeek.

La Financière agricole du Québec (FADQ) a également ajouté un changement méthodologique de taille : la mesure de 25 %. À cet effet, La Fédération est toujours en attente d'une réponse de la FADQ concernant une application de cette mesure par zone géographique de production, plutôt que provinciale, et ce, depuis le début d'avril. Très peu de discussions ont eu cours. « Compte tenu des délais de réponse, nous croyons de plus en plus que cette approche, très légitime à nos yeux, ne plaît pas beaucoup aux responsables de la FADQ », croit M. Overbeek. D'ailleurs, la communication est quelque peu laborieuse, soutient-il : « La Fédération ne reçoit pas toujours les renseignements demandés et nous avons subi plusieurs contraintes à cause de certains délais à respecter. Nous aimerions développer une meilleure façon de travailler avec eux ».

« Les impacts sont majeurs et les producteurs sont encore dans le néant au moment où on se parle », s'indigne M. Overbeek. La Fédération a donc décidé de rendre disponibles toutes les informations qui lui ont été transmises, même si elle espère que les discussions reprendront avec la FADQ au sujet de l'application de la mesure de 25 %. Les impacts de la mise à jour du coût de production jumelés à ceux de la mesure de 25 % se feront sentir dès cette année pour les céréales à paille. Des baisses de compensations variant de 60 à 170 \$/ha selon les cultures sont à prévoir par rapport à la situation de 2009. « La situation est déjà très difficile pour plusieurs entreprises productrices de céréales à paille, donc ce ne sont pas de bonnes nouvelles pour elles, ni pour l'ensemble des producteurs de grains », de poursuivre le président de la Fédération. En effet, une baisse des prix des grains n'est pas à exclure puisque le département américain de l'agriculture (USDA) prévoit une baisse des prix du maïs et des grains fourragers de l'ordre de 45 \$/tonne d'ici les 24 prochains mois. « Avec des baisses de prix de cet ordre, les producteurs s'attendent à recevoir des montants du programme ASRA, mais ces montants seront faibles, voire inexistantes. », avertit M. Overbeek. À titre d'exemple, en se basant sur la situation de 2009, les compensations pour le maïs auraient diminué de plus de 300 \$ à l'hectare avec les nouveaux paramètres du programme.

À la demande de la Fédération, la FADQ s'est engagée à participer à des soirées d'information et la Fédération encourage fortement ses syndicats affiliés à organiser de telles activités pour s'assurer que les producteurs de grains réalisent l'ampleur des coupures au programme ASRA. Pour joindre le plus grand nombre de producteurs, la Fédération rend disponible sur son site Internet un document présentant les nouveaux coûts de production et enverra au mois de juin un feuillet explicatif par la poste à tous les producteurs. « La Fédération diffusera l'information qu'elle a pu obtenir, mais il est clair que la FADQ devra prendre ses responsabilités en tant qu'organisme administrant le programme », conclut le président de la Fédération.

-30-

Information : Marie-Hélène Parent
Agente en économie
Téléphone : (450) 679-0540, poste 8468
Courriel : mhparent@fpccq.qc.ca